

Question orale de Monsieur Daniel Senesael, Député fédéral, à Madame Annelies Verlinden, Ministre de l'Intérieur, relative au sentiment d'insécurité en gare de Tournai

Madame la Ministre,

La gare de Tournai est l'une des plus importantes au sein de ma région de Wallonie picarde. À plusieurs reprises, j'ai interpellé les membres du gouvernement au sujet de la qualité des lignes ferroviaires qui y sont disponibles, des services proposés ou encore, en ce qui vous concerne, à propos de la police des chemins de fer et de la sécurité en son sein.

Récemment, une enquête développée dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes et relayée par la presse, a fait état d'un sentiment d'insécurité accru au cœur de cette gare et du quartier s'y avoisinant, notamment face à des bagarres à répétition ou à l'absence de personnel de sécurité.

Je souhaite rappeler qu'en juin dernier encore, un homme assénait plusieurs coups de couteau à son ex-compagne dans le tunnel sous voies, posant, une fois de plus, la question essentielle de la sécurisation de ce lieu de transit important.

Vous m'indiquiez, par ailleurs, en réponse à l'une de mes questions concernant la police des chemins de fer, en février 2022, que « La gare de Tournai est l'un des points chauds surveillés du Hainaut et la police des chemins de fer continue ses patrouilles sur l'ensemble de la province du Hainaut. » et que « les services de police locaux et fédéraux entendent assurer une présence policière visible et préventive sur ce terrain d'action. ».

Madame la Ministre, permettez-moi de vous poser les questions suivantes :

- Face au sentiment d'insécurité toujours accru en gare de Tournai, pouvez-vous me faire un retour sur les initiatives en termes de présence et de prévention policières qui y sont mis en œuvre ?
- Des locaux de la police des chemins de fer sont présents au sein du bâtiment de cette gare, quelle présence de nos services de police y est-elle mise en place face au pointage de ce lieu comme problématique en Province du Hainaut ?
- Suite à vos précédentes réponses, pourriez-vous m'indiquer les détails d'information relatifs à une présence policière visible et préventive dans le périmètre de cette gare ?
- Suite à l'événement tragique que je viens d'évoquer, des mesures concrètes ont-elles été mises en place afin de pallier à l'insécurité ambiante, notamment dans le tunnel sous voies de cette gare ?

D'avance, Madame la Ministre, je vous remercie pour vos réponses.



DE MINISTER VAN BINNENLANDSE ZAKEN, INSTITUTIONELE HERVORMINGEN EN
DEMOCRATISCHE VERNIEUWING

LA MINISTRE DE L'INTERIEUR, DES REFORMES INSTITUTIONNELLES ET DU
RENOUVEAU DEMOCRATIQUE

Département : 12

Departement :

Document : 55 2022202318369

Réponse à la question parlementaire écrite n° 1654 de monsieur SENESAEL, Député datée du 10/01/2023, concernant “Le sentiment d'insécurité en gare de Tournai (QO 32441C).”.

L'honorable Membre trouvera ci-après la réponse aux questions posées.

Je dois reprendre les termes de la circulaire de 2002. En effet, celle-ci consiste à délimiter les responsabilités des différentes autorités administratives dans le domaine de la sécurité dans les gares et des chemins de fer. C'est une matière qui doit être abordée de manière globale, ainsi que la répartition des tâches entre la police locale et la police fédérale. C'est dans cette optique que la circulaire 2002, ainsi que sa révision qui est en cours, doit être comprise. En premier lieu, les autorités locales sur le territoire desquelles se trouve une gare sont responsables de la sécurité dans et autour des gares.

L'ordre public est l'une des 7 fonctions de base de la police locale.

Enfin, courant 2021, la présence de rassemblements de personnes en situation de transit sur le territoire de la gare de Tournai ainsi que d'individus sans domicile fixe ont généré un sentiment d'insécurité grandissant pour les usagers de la gare. Les travaux à la gare ont apporté une amélioration temporaire et une fois les travaux terminés, la Direction de Coordination et d'Appui du Hainaut de la Police Fédérale, en étroite collaboration avec la Zone de Police du Tournais et l'Office des Etrangers, a mené des opérations de

Antwoord op de schriftelijke parlementaire vraag nr. 1654 van de heer SENESAEL, Volksvertegenwoordiger van 10/01/2023, betreffende “Het onveiligheidsgevoel in het station van Doornik (MV 32441C).”.

Het Geachte Lid vindt hieronder het antwoord op de gestelde vragen.

Ik moet herhalen wat in de omzendbrief van 2002 staat. Deze brief bestaat er namelijk in de verantwoordelijkheden van de diverse bestuurlijke overheden inzake veiligheid in de stations en op de spoorwegen af te bakenen. Dit is een materie die globaal moet worden aangepakt, net zoals de taakverdeling tussen de lokale en de federale politie. Het is in dit kader dat de omzendbrief van 2002, en zijn herziening die lopende is, moet worden begrepen.

In eerste instantie zijn de lokale besturen op wiens grondgebied een station gelegen is, verantwoordelijk zijn voor de veiligheid in en rond de stations.

Openbare orde is één van de 7 basisfunctionaliteiten van de lokale politie.

In 2021 zorgden de samenscholingen van mensen in transit op het grondgebied van het station van Doornik, alsook van personen zonder vaste woonplaats, voor een toenemend onveiligheidsgevoel bij de gebruikers van het station. De werken aan het station zorgde voor een tijdelijke verbetering en zodra de werkzaamheden waren afgerond, heeft de Coördinatie- en steundirectie van Henegouwen van de Federale Politie, in nauwe samenwerking met de politiezone Doornik en de Dienst Vreemdelingenzaken, beveiligingsoperaties

sécurisation (10, 13 et 21/01/2022) qui ont rassemblé la Police des Chemins de fer, le Corps d'Intervention du Hainaut, l'Appui Canin et la Direction de la Sécurité Publique. Ces opérations ont pour but de diminuer le sentiment d'insécurité des voyageurs en gare de Tournai et ses environs immédiats, l'accent ayant été mis sur une visibilité accrue des services de police.

uitgevoerd (10, 13 en 21/01/2022) waarbij de Spoorwegpolitie, het Interventiekorps van Henegouwen, Hondensteun en de Directie Openbare Veiligheid betrokken waren. Het doel van deze operaties is het onveiligheidsgevoel van de reizigers in het station van Doornik en de directe omgeving ervan te verminderen, met de nadruk op een grotere zichtbaarheid van de politiediensten.

Annelies VERLINDEN